



Moulin de Coulx - @Dany STERVINO

Bulletin Intercommunal d'Information

Juin 2018 - n° 36

La Lettre *de Lot et Tolzac*

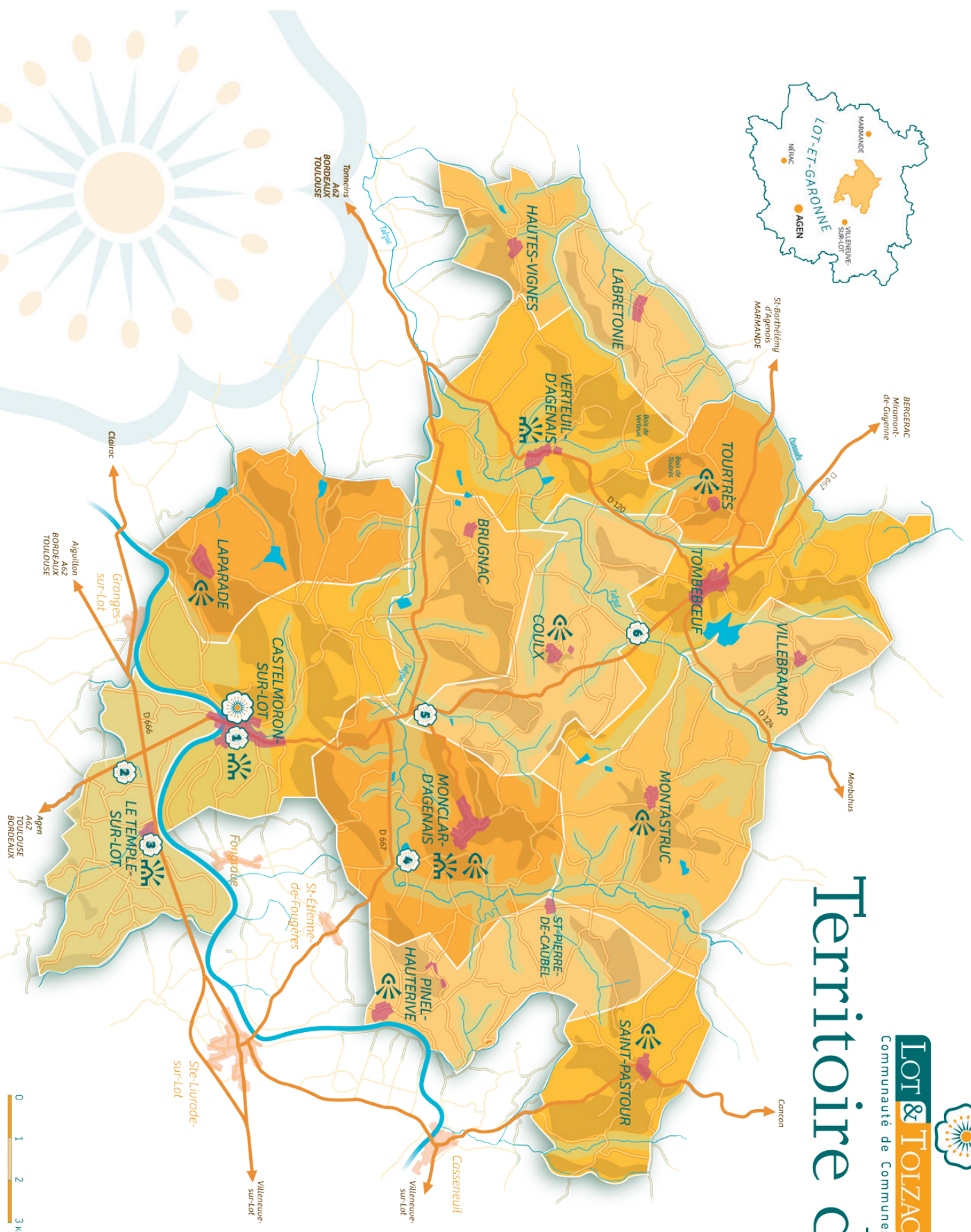
www.lotetolzac.fr

Brugnac - Castelmoron sur Lot - Coulx - Hautesvignes - Labretonie - Laparade - Le Temple sur Lot - Monclar d'Agenais - Montastruc - Pinel-Hauterive - Saint Pierre de Caubel - Saint-Pastour - Tombeboeuf - Tourtrès - Verteuil d'Agenais - Villebramar



LOT & TOUZAC
Communaute de Communes

Territoire de Vie



LÉGENDE

- Communaute de Communes LOT & TOUZAC
- RAM et Cèdre
- Zone d'Activites Economiques
- Office de Tourisme
- Centre de Loisirs
- Dèchèterie
- Services Techniques
- Sites Patrimoniaux
- Points de Vue

LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

« PETITE ENFANCE, JEUNESSE, CULTURE, SPORT ET SCOLAIRE »
MAIRE DE VERTEUIL D'AGENAIS

Nos CHOIX pour l'ENFANCE et la JEUNESSE : Des réussites, des actions et des perspectives

Le **diagnostic « Enfance, Jeunesse »** conduit par Jérémy Authier et Frédéric Bobst d'Artisans Conseils vient de se terminer et aidera la communauté à faire ses choix pour les années à venir.

Il a été l'occasion de faire un état des lieux sur les nouvelles données et les pratiques actuelles des familles et de la jeunesse du territoire.

Sur nos réalisations dans ce domaine, nous pouvons sans excès d'autosatisfaction mesurer le chemin parcouru et les actions positives :

- La création d'un **centre de loisirs communautaire** avec le partenariat de l'association laïque de Casseneuil et son directeur Youcef Cherchari. Une réussite qui concerne tout le territoire avec ses points d'accueil et le circuit de transports des enfants.

- Le partenariat avec l'association « Le nuage rose » qui gère avec l'aide financière de la communauté, **la crèche, structure très professionnelle** qui mène cette mission de service public pour le mieux vivre de nos familles et de leurs enfants.

- Le **RAMPE** (Relais d'assistantes maternelles) animé par Chrystel Massénat assure un service d'accueil et d'information auprès des assistantes maternelles, des MAM, et des parents. Il organise avec un réel succès des matinées d'éveil sur tout le territoire qui permettent de créer du lien de façon ludique entre les parents, leurs enfants et toutes les assistantes maternelles.

- **Les animations Initiative Jeunesse**, offrant un vrai programme d'activités sportives ou culturelles durant les vacances scolaires en direction de nos enfants et adolescents. Cette offre gratuite et ouverte à tous permet de faire découvrir des pratiques culturelles ou sportives à des jeunes qui n'en auraient peut être jamais l'occasion.

Pour préparer l'avenir des contacts ont été pris avec tous les acteurs de notre territoire et l'organisation d'une réunion

très positive avec les adolescents de tout le territoire ont permis de dégager nos nouvelles priorités :

- **Actions en direction des adolescents en organisant dès l'été 2018 des chantiers jeunes** en partenariat et avec le tutorat des communes du territoire .

- Favoriser l'émergence d'une offre spécifique en direction des 12/16 ans en lien avec le centre de loisirs avec des **propositions de sorties ou de séjours** avec des thèmes sportifs ou culturels.

- **Consolider l'accueil « Petite enfance »** sur l'ensemble du territoire , par l'augmentation des places d'accueil à la crèche et en menant une réflexion sur un accompagnement particulier des MAM et des assistantes maternelles du territoire.

- **Porter le projet d'un EVS (Espace de vie sociale)** . La présence des partenaires sociaux sur le territoire de la communauté est défailante et cet espace permettrait de créer un lien nouveau entre les citoyens (jeunes ou moins jeunes) et les services sociaux, les organismes de prévention et d'insertion par l'information et l'accueil direct des personnes concernées.

- **Améliorer la communication et l'information** sur nos offres concernant tous les services proposés par la Communauté de communes dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.

L'action, la réactivité et l'efficacité doivent continuer à porter nos choix pour l'enfance et la jeunesse de notre territoire. Cette compétence est déjà un marqueur de notre collectivité qui, par elle, est identifiée.

« **Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui** »

JEAN-CLAUDE BLAY



Communauté de communes Lot-et-Tolzac

12 avenue de comarque
47260 Castelmoron sur Lot

Téléphone : 05 53 84 82 48

Courriel : cclotettolzac@wanadoo.fr

Site Internet : www.lotettolzac.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

La Lettre de Lot-et-Tolzac - I.S.S.N. : 2258-3696

Tirage : 3700 exemplaires

Directeur de la publication : Gérard STUYK - **Rédaction et**

conception : Communauté de communes Lot-et-Tolzac

Crédit photo : Communauté de communes Lot-et-Tolzac, mairies du territoire, CDT 47, URBA2D, Crèche Le Nuage Rose, centre de loisirs Lot-et-Tolzac, Dany Stervinou.

Création et impression : Imprimerie Baudelin

SOMMAIRE

TERRITOIRE DE VIE 2

DÉVELOPPEMENT 4

ENVIRONNEMENT 8

TOURISME 9

JEUNESSE 12

BUDGET 2018

En préambule...

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour l'année. Le budget primitif (BP) constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par le conseil communautaire et suit le débat sur les orientations budgétaires.

Le contexte budgétaire 2018

Le budget 2018 intervient dans un contexte financier international plutôt favorable marqué par une reprise de la croissance économique mondiale.

Le nouveau projet de loi de finances 2018 et le projet de loi de programmation des finances publiques 2018-2022 ont pour ambition de ramener la France dans une trajectoire de

Avant l'aspect financier, le budget reflète d'abord le projet politique en présentant l'ensemble des actions que veut porter la collectivité dans l'année. Son vote, par le conseil communautaire, est l'un des temps forts de l'année.

réduction du déficit public, de la dépense publique et des prélèvements obligatoires tout en finançant les priorités du Gouvernement. Les collectivités locales sont mises à contribution dans la nécessité de réaliser des économies dans leur fonctionnement.

Le budget de la CC Lot et Tolzac

Les comptes administratifs de l'année 2017 ont confirmé la **solidité financière de la CCLT** à travers une trésorerie confortable, une capacité d'autofinancement intéressante et un endettement maîtrisé.

Le budget 2018 de la CC Lot et Tolzac s'inscrit d'une part dans un **contexte d'incertitudes sur l'évolution des recettes** (suppression progressive de la taxe d'habitation, évolution incertaine de la Dotation Globale de Fonctionnement, montant fragile du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et communales) avec des nouvelles compétences à assumer et anticiper (GEMAPI notamment), et d'autre part dans un **projet de territoire** permettant de renforcer la dynamique et la cohésion de notre espace intercommunal.

Dans ce contexte, le budget primitif de 2018 s'attache à maîtriser les dépenses de fonctionnement, maintenir un investissement significatif pour assurer des services publics de proximité de qualité et performants, et soutenir des actions sur l'ensemble du territoire.

Les élus communautaires ont adopté le 13 avril 2018 le **budget principal 2018** de la Communauté de communes. Celui-ci s'élève à **4 291 183 €**, dont 2 927 282 € en fonctionnement et 1 363 901 € en investissement. Ce budget est l'expression de la volonté des élus communautaires de continuer à développer de façon harmonieuse le territoire en maîtrisant les dépenses publiques.

Egalement, les différents budgets annexes ont été adoptés :

- Le budget annexe de la **zone d'activités économiques de Gouneau** s'élève à 223 369 €.
- Le budget annexe du **Pôle d'entreprises économiques** s'élève à 263 545 €.
- Le budget annexe de l'**Office de Tourisme** s'élève quant à lui à 85 498 €.

La fiscalité :

Des taux inchangés

Taxe d'habitation	5.13 %
Taxe foncière (bâti)	3.84 %
Taxe foncière (non bâti)	18.12 %
Contribution foncière d'entreprises	6.39 %
Fiscalité professionnelle de zone	21.78 %

Vers une harmonisation des taux d'enlèvement des ordures ménagères avec pour objectif d'être à un taux unique à 9% en 2019.

Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
10.51 %	9,00 %	8.40 %	7.80 %
COULX	BRUGNAC	MONCLAR D'AGENAIS	PINEL HAUTERIVE
HAUTES VIGNES	CASTELMORON SUR LOT	TOMBEBOEUF	SAINTE PIERRE DE CAUBEL
LABRETONIE	MONTASTRUC		TOURTRÉS
LAPARADE	ST PASTOUR		
VERTEUIL D'AGENAIS	LE TEMPLE SUR LOT		
	VILLEBRAMAR		

Cette harmonisation des taux fait suite à la nouvelle organisation du système de collecte identique sur l'ensemble du territoire depuis fin 2017.

Les grandes actions de l'année 2018

Développement économique et touristique

- Promotion de la Zone d'Activités Economiques de Gouneau, location d'ateliers et de bureaux, développement de l'espace co-working
- Extension des réseaux et réfection de la voirie sur la ZAE de Gouneau
- Délocalisation de l'Office de Tourisme sur des manifestations locales
- Réalisation d'un diagnostic touristique du territoire

Environnement

- Travaux de mises aux normes de la déchèterie intercommunale
- Renforcer la communication pour faciliter le geste de tri
- Participation financière pour la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Aménagement du territoire et numérique

- Poursuite et fin de la réalisation du PLU intercommunal
- Mise en place de panneaux numériques d'information
- Déploiement du très haut débit sur le nord et l'ouest du territoire intercommunal

Enfance et jeunesse

- Mise en place de Chantiers Jeunes
- Renforcement et développement des actions de soutien à la parentalité
- Création d'un city-stade aux abords du centre de loisirs intercommunal à Monclar

Communication

- Création d'un nouveau site internet pour la Communauté de communes Lot et Tolzac
- Création de supports de communication présentant les services apportés

Equipement en matériel

- Achat d'un nouveau camion de collecte des ordures ménagères
- Achat d'un camion d'occasion pour la collecte des déchets recyclables
- Achat de bennes supplémentaires pour la déchèterie

La Communauté de communes poursuit ses actions en faveur de :

- l'entretien du réseau routier d'intérêt communautaire (fauchage, enduits, assainissement, élagage, signalisation),
- la collecte des déchets ménagers et recyclables,
- la promotion des manifestations culturelles,
- l'aide au fonctionnement et à l'encadrement des clubs sportifs,
- le développement des activités sportives et culturelles en direction des jeunes,
- l'accueil des jeunes enfants en crèche,
- l'accueil des jeunes au centre de loisirs,
- l'éveil des tous petits au relais assistantes maternelles,
- le soutien envers l'activité des assistantes maternelles,
- l'aide aux jeunes agriculteurs,
- l'aide à l'installation des médecins en zone sensible de désertification médicale,
- le soutien au remplacement des agriculteurs,
- l'accompagnement des commerçants dans leurs projets de transmission, création, reprise... en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- la vente de composteurs auprès des particuliers, la distribution de sac de tri sélectif,
-



ESPRIT D'ENTREPRENDRE SUR LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES AU TEMPLE SUR LOT

Nous l'espérons, la zone d'activités de Gouneau se dynamise !

Le village d'entreprises et d'artisans implanté au centre de la zone d'activités attire et suscite l'intérêt d'entrepreneurs locaux pour s'installer voire se développer.

Opérationnels depuis septembre 2017, 2 ateliers sur 3 sont occupés et 5 bureaux sur 7 !

Conscients des efforts que nous devons encore réaliser en termes de promotion et de communication, nous pouvons toutefois nous réjouir que l'investissement réalisé ait rapidement intéressé des professionnels.

Les ateliers sont occupés par l'entreprise de sellerie de Monsieur Daniel HIAS ainsi que par l'entreprise de plomberie-sanitaire, ATTOUK Energie.

Les bureaux comptent la présence d'un cabinet d'architecture « ARCHISTUDIO », d'un bureau d'études en fluides « ODETEC » et d'un commercial de l'entreprise « STTAPERT France ». Egalement, un bureau est destiné au **co-working** qui permet des occupations ponctuelles à l'heure, à la demi-journée ou la journée, dans un espace aménagé et fonctionnel. M^{me} Buhler, écrivain public et rédactrice web occupe notamment cet espace à la demi-journée.

Des espaces sont encore disponibles, n'hésitez pas à nous contacter !

L'engouement pour la zone d'activités s'observe également à travers **les nouvelles installations en cours et à venir sur les terrains disponibles**. L'entreprise Laborde réalise actuellement un bâtiment de 800 m² à l'entrée de la zone d'activités, une vente de parcelle est également en cours pour le développement de l'activité de Monsieur HIAS, locataire actuellement d'un atelier dans le village artisans.

D'autres intentions d'achats ont également été déposées. Le bureau d'études en méthanisation ARCBIOGAZ devenu propriétaire de la grange en pierre soigneusement rénovée, vient d'y installer son activité.

TARIF terrain :

6 € HT/M², lot divisible à la demande

TARIF location atelier :

538.92 € HT

TARIF location bureau :

280.39 € HT

TARIF occupation bureau en co-working :

1.50 € HT/heure,
7 € HT la demi-journée,
12 € HT la journée

URBANISME, LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL BIEN OPÉRATIONNEL !

Après avoir réalisé le diagnostic du territoire, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, le règlement et les documents graphiques, cette longue **phase d'étude** engagée en fin d'année 2015 arrive à son terme. S'engage maintenant la **phase administrative** toute aussi importante qui consiste à **consulter les personnes publiques associées** (Préfecture, Chambres Consulaires, Département, Région...) afin d'obtenir leurs **avis** et viendra ensuite **durant le dernier trimestre de l'année 2018, la phase d'enquête publique sur le territoire**. Ce n'est qu'après cette phase d'enquête publique que le PLUi pourra être approuvé par le conseil communautaire et s'appliquera sur le territoire début 2019.

Tout au long de la procédure, les habitants ont été **informés et invités à se renseigner, à participer à**

différents temps d'échanges et de concertation. Des réunions publiques ont été organisées, des documents sont régulièrement mis en ligne sur le site internet dédié au PLUi et les élus du territoire ont été de véritables relais dans les communes pour se mettre à disposition des administrés.

Information :

<https://pluilotetolzac.jimdo.com/le-plui/>

LE PLUi est un projet de territoire à l'échelle intercommunale

Il donne une vision commune du territoire

Il fixe les règles d'autorisation du droit des sols à l'échelle intercommunale

Il remplace les documents d'urbanisme en vigueur dans chaque commune (Plan d'occupation des sols, Plan local d'urbanisme, carte communale).

Il respecte la diversité et les spécificités des communes

LA FÊTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, ÉDITION 2018.

Rendez-vous à Labretonie !

Cette année, la Communauté de communes s'associe au village de Labretonie lors de son week-end de fêtes.

Rendez-vous donc le samedi 7 juillet 2018, sur le site de la salle des fêtes !

L'après-midi sera sportive avec la randonnée des 3 clochers, dont le départ à VTT ou à cheval sera donné à 16h30.

L'association templaise Ty Breizh 47 proposera des démonstrations de danses bretonnes.

Des animations pour les plus jeunes sont prévues : le Ranch du Bel Air proposera des balades à poneys, et le Centre de Loisirs communautaire animera divers ateliers (maquillages, jeux en bois, structures gonflables).

Des mini-jeux sur le thème de la Randonnée et de la Nature seront également proposés par l'Office de Tourisme

Lot-et-Tolzac en partenariat avec Radegonde SOULIÉ, accompagnatrice de randonnée.

A partir de 20 heures, un apéritif composé de produits locaux sera offert par la Communauté de communes. Suivra un repas sous chapiteau, proposé par le traiteur « Lagrangette Traiteur », et animé par Mick FONTAINE.

Vous avez jusqu'au 18 juin pour réserver.

La soirée se terminera par un feu d'artifices.



CONTACT

Communauté de communes, 05 53 84 82 48

Comité des fêtes de Labretonie,

05 53 89 66 45 ou 05 53 83 09 57.



Fête de Labretonie

Communauté de Communes Lot et Tolzac



6 Juillet

Concours de Belote



7 Juillet

Animations enfants

Randonnées VTT, pédestre
Rallye équestre

Balades à poney

Danses bretonnes

Buvette

Tracteurs anciens
Démonstration de chiens de troupeaux

Repas

Feux d'artifice

Animation musicale :
Mick Fontaine

Tarifs repas :
15€ adultes
10€ -12 ans
Réservations :
05 53 89 66 45
05 53 83 09 57



Apéritif offert par la Communauté de communes
Produits locaux !



Fête de Labretonie

Communauté de Communes Lot et Tolzac

Au programme

Vendredi 6 juillet :

21h : Concours de belote à la salle des fêtes 16€ par équipes formées

Samedi 7 juillet :

14h30 : Loto des Aînés à la salle des fêtes

Ateliers avec le centre de loisirs intercommunal de Monclar : jeux en bois, maquillages, structure gonflable

Mini-jeux sur la randonnée & la Communauté de communes

Balades à poney gratuites avec Le Ranch du Bel Air

Exposition de tracteurs anciens

Démonstration de chiens de troupeaux

Stand crêpes et galettes TY BREIZH 47

Initiations et démonstrations gratuites de danses bretonnes

Buvette

A partir de 16h30 : Randonnées « Les trois clochers » pédestre, VTT et équestre (12 ou 22Km) 6€
Randonnée en calèche sur réservation

A partir de 20h : Apéritif offert par la Communauté de Communes Lot et Tolzac

Animation avec MICK FONTAINE

20h30 : Plateau repas sous chapiteau

Menu : Salade paysanne aux lardons et aux noix — Noix de joue de porc - poêlée gersoise — fromage — pavé à la noisette et mini brochette ananas sur gousse de vanille - Vin et café compris

Tarifs : 15 € par personne et 10 € pour les moins de 12 ans

23h : Feux d'artifice ouvert à tous dès 23h

Repas sur réservation avant le 18 juin

05 53 89 66 45 / 05 53 83 09 57

LES FAUX-AMIS DU PLASTIQUE



MÉMO-TRI!

Tous les
TLC usagés
(Textiles, Linge
de maison et

Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire.

Retrouvez tous les points de collecte grâce au site <https://www.lafibredutri.fr/je-depose>

Que fait-on avec...



6 BRIQUES DE LAIT?

1 rouleau de papier-toilette



9 BOUTEILLES EN PLASTIQUE TRANSPARENT?

1 tee-shirt



8 BOÎTES DE CONSERVE?

1 casserole



250 CANETTES?

1 cadre de vélo



1 TONNE DE VERRE?

2 138 bouteilles de 75 cl



DES EFFORTS TOUJOURS PAYANTS !

En début d'année, on constate toujours une forte diminution des ordures ménagères, soit 42 % en moins par rapport au premier trimestre 2017 et une hausse des flux recyclables collectés.

- Premier trimestre 2017 :
477 tonnes d'ordures ménagères enfouies ;
- Premier trimestre 2018 :
276 tonnes d'ordures ménagères enfouies ;
- Premier trimestre 2017 :
20 tonnes d'emballages recyclés ;
- Premier trimestre 2018 :
34 tonnes d'emballages recyclés.

La Communauté de communes va investir en 2018 sur un canion benne ordures ménagères ainsi qu'un canion pour la collecte des points d'apports volontaires et des bennes de la déchèterie.

Merci de respecter les communes voisines de notre Communauté de communes et de ne pas déposer vos sacs d'ordures ménagères dans leurs containers, vous avez un passage près de chez vous une fois par semaine et une déchetterie ouverte 6 jours sur 7 :

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h-17h**
- **Mercredi et samedi : 9h-12h30 et 14h-17h**

MÉMO OFFICE DE TOURISME

Office de Tourisme Lot-et-Tolzac,
Place des Templiers , 47 110 Le Temple sur Lot,
05 53 41 86 46,

www.tourisme-coeurlotetgaronne.fr

Horaires d'ouverture 2018 :

- Jusqu'au 30 juin, du mardi au samedi de 10h à 15h.
 - Du 2 juillet au 2 septembre, du lundi au samedi, de 9h à 18h sans interruption et le dimanche de 9h à 13h.
 - Du 4 au 29 septembre, du mardi au samedi de 10h à 15h.
- Jours fériés : 10h - 15h

TOURISME

CONTACT

Mme Marion DEBET-LESPIAU,
Communauté de communes, 05 53 84 82 48
tourisme@lotettolzac.fr

RETOUR SUR LA « TRADITIONNELLE » SOIRÉE D'ÉCHANGES



Jeudi 26 avril dernier, une quarantaine de socio-professionnels du tourisme en Lot-et-Tolzac étaient réunis au Jardin des Nénuphars Latour-Marliac sur invitation de l'Office de Tourisme pour la désormais célèbre soirée d'échanges et de rencontres, marquant le début de la saison touristique.

Cette rencontre permet notamment aux prestataires du territoire de découvrir l'offre locale afin de pouvoir

renseigner au mieux leurs clients.

Ils ont été accueillis par M. STUYK, Président de l'Office de Tourisme et par Fathia, du Jardin, pour une rapide présentation des lieux.

Marion a ensuite dressé le bilan de l'année et de la saison 2017, avant de présenter les projets et actions de cette nouvelle saison, dont la grande nouveauté réside en un Office de Tourisme mobile sur le territoire.

Après quoi, ceux qui le souhaitaient ont pu profiter d'une visite guidée du Jardin avant de se retrouver pour échanger sur leurs expériences et les documentations de la saison.

Comme traditionnellement, la rencontre s'est achevée par le partage du verre de l'amitié offert par l'Office de Tourisme, autour de produits 100% templais : jus de pomme, fraises & pruneaux de La Ferm'O Fruits, et amuses-bouche proposés par le restaurant Les Rives du Plantié.

UNE SALLE D'EXPOSITION QUI AFFICHE COMPLET !!



Les locaux de la Maison des Associations et du Tourisme au Temple sur Lot offrent un vaste espace d'accueil ainsi qu'un espace d'exposition.

Cet espace d'exposition est dédié aux artistes locaux afin qu'ils puissent exposer leurs créations aux périodes d'ouverture de l'Office de Tourisme.

Mis à disposition gratuitement aux artistes, amateurs et professionnels, et aux associations de la Communauté de communes Lot et Tolzac, il peut accueillir tout type

d'exposition : peintures, sculptures, maquettes ...

Pour 2018, le planning de réservation est déjà complet et celui de 2019 se remplit dangereusement !

Chaque quinzaine jusqu'à fin septembre, venez découvrir les œuvres des artistes locaux

A noter : l'Office de Tourisme propose aux exposants un service de dépôt-vente. Autrement dit, si une œuvre vous plait, il vous sera possible de l'acquérir !

LES SORTIES DE L'ÉTÉ !

Vos principaux rendez-vous de l'été !

DATE	DESIGNATION	CONTACTS
JUIN		
Le 15 juin	Fête de la musique, Le Temple s/ Lot	Mairie, 05 53 01 08 04
Le 17 juin	Journées nationales des Moulins, Coulx	Les ailes de Coulx, 07 83 83 83 19
Du 22 au 24 juin	Fêtes locales, Verteuil d'Agenais	Comité des fêtes, 07 70 70 74 34
Le 24 juin	Raid VTT multisports et marche populaire	FC Castelmoronais, 05 53 84 90 36
Le 24 juin	Rallye du ranch, Labretonie	Ranch du Bel Air, 06 74 87 46 39
Le 27 juin	Marché gourmand, Pinel-Hauterive	Mairie, 05 53 01 04 20
Du 29 juin au 1er juillet	Fêtes locales, Hautesvignes	Comité des Fêtes, 06 70 79 29 62
Le 30 juin	Ranch en Fête, Labretonie	Ranch du Bel Air, 06 74 87 46 39
JUILLET		
Du 7 au 9 juillet	Fêtes locales, Castelmoron s/ Lot	Mairie, 05 53 84 90 36
Du 7 au 9 juillet	Fêtes locales, Labretonie	Comité des Fêtes, 05 53 83 09 57
Le 7 juillet	Fête de la Communauté de communes, Labretonie	
Le 8 juillet	Concours de pêche au coup, Le Temple s/ Lot	Lac des 4 communes, 06 60 11 06 36
Le 8 juillet	Big Jump, Castelmoron s/ Lot	Mairie, 05 53 84 90 36
Le 19 juillet	Spectacle de Janouille, Le Temple s/ Lot	Mairie, 05 53 01 08 04
Du 20 au 22 juillet	Les Folkloriades, Castelmoron s/Lot	Musique en Vallée du Lot, 06 12 41 64 76
Le 28 juillet	Fête du village, Villebramar	Oc'togone, 06 86 65 05 50
Le 28 juillet	Les peintres dans la rue, Le Temple s/ Lot	Mairie, 05 53 01 08 04
Le 29 juillet	Vide-greniers, Le Temple s/ Lot	Association La Boule Templaise, 06 59 28 85 62
AOÛT		
Le 3 août	Bodega, Castelmoron s/ Lot	FC Castelmoronais, 05 53 84 90 36
Le 4 août	Exposition de peintures, Pinel-Hauterive	Association Les 4 Manoirs, 05 53 01 01 75
Le 4 août	Inauguration Conservatoire Matériel de Pompiers, Le Temple s/ Lot	
Le 5 août	Rando Laparade, Laparade	Foyer rural, 05 53 84 09 94
Le 10 août	Cinéma en plein air, Le Temple s/ Lot	Mairie, 05 53 01 08 04
Le 12 août	Vide-greniers, Le Temple s/ Lot	Association La Boule Templaise, 06 59 28 85 62
Le 15 août	Concert, Castelmoron s/ Lot	Mairie, 05 53 84 90 36
Du 17 au 19 août	Fêtes du village, Laparade	Foyer rural, 05 53 84 09 94
Les 18 et 19 août	Fêtes du village, Tombeboeuf	APE, 05 53 88 83 30
Le 26 août	Tournoi de tennis, Le Temple s/ Lot	Le 7 templais, 05 53 01 10 40
Le 26 août	Pique-nique, Monclar	Comité des fêtes, 05 53 79 44 56
Le 29 août	Marché gourmand, Pinel-Hauterive	Mairie, 05 53 01 04 20

Tout au long de l'été ...

Tous les mercredis matin	Marché traditionnel, Castelmoron s/ Lot
Mardis soir du 3 juillet au 4 septembre	Marché des Producteurs de Pays, Laparade
Dimanches soir, du 8 juillet au 19 août	Marché des Producteurs de Pays, Monclar
Dimanches matin du 1er juillet au 28 août	Marché fermier, Le Temple s/ Lot
Du 12 au 23 juin, Office de Tourisme	Exposition Aquarelles, Jan Jacob BREIN
Du 26 juin au 8 juillet, Office de Tourisme	Exposition peintures & maquettes, M. & Mme RICHEPAIN
Du 9 au 22 juillet, Office de Tourisme	Exposition peintures, GALAÉ
Du 23 juillet au 5 août, Office de Tourisme	Exposition photos, Dany STERVINO
Du 6 au 19 août, Office de Tourisme	Exposition photos, CLIN D'ŒIL 47
Du 20 août au 2 septembre, Office de Tourisme	Exposition peintures, Michèle MAHÉ
Tous les dimanches du 1er juillet au 26 août	Visite guidée du Moulin de Coulx, 15h-18h, René BILLAT, 07 83 83 83 19
Tous les mardis du 4 juillet au 26 septembre	Visite de la bastide de Laparade, Raconteur de Pays, 06 62 63 72 39
Dimanches soir, du 1er juillet au 28 août	Visite nocturne et dîner-concert, Jardin des Nénuphars, 05 53 01 08 05
Tous les premiers samedis du mois, 10h	Visite de la Ferme de Baruteau, Brugnac, 05 53 84 43 63

Des modifications peuvent intervenir après la parution du bulletin communautaire.

Aussi, n'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme et à consulter l'agenda sur le site internet :

www.coeur-lotetgaronne.fr

UN OFFICE DE TOURISME MOBILE

Les locaux de la Maison des associations et du tourisme, à Le Temple sur Lot, sont ouverts depuis le mardi 10 avril !

Comme chaque année, l'ouverture sera maintenue tout au long de la saison sans coupure médiane, afin de répondre aux attentes de tous. A noter toutefois, les horaires des jours fériés (samedi 14 juillet et mercredi 15 août) : de 10 heures à 15 heures.

La nouveauté de la saison : un Office de Tourisme hors les murs !

L'objectif premier est d'aller à la rencontre des visiteurs là où ils se trouvent et là où ils sont les plus nombreux.

Ainsi, en complément de l'accueil permanent au Temple sur Lot et dans les points d'informations de Castelmoron-sur-Lot et de Monclar d'Agenais, l'Office de Tourisme Lot-et-Tolzac propose cette année une présence mobile.

Les dates à retenir :

- **lundi 16 juillet**, au matin, au cœur de la Bastide de **Monclar d'Agenais**, visite de la Bastide et du Musée du Patrimoine ;
- **mardi 17 juillet**, en soirée, sur le Marché de Producteurs de Pays de **Laparade** ;
- **mardi 24 juillet**, l'après-midi, sur la plage de **Castelmoron-sur-Lot**, valorisation du lieu de baignade,



de l'activité de Nautilus BKS et du snack du camping de Gazailles

- **mercredi 8 août**, en soirée, à **Verteuil d'Agenais**, aux côtés de Cabicoulx, repreneurs de l'épicerie locale ;
- **lundi 13 août**, à midi, sur la terrasse de la Mairie, après la visite guidée de **Castelmoron-sur-Lot**, valorisation de la visite de JP Fernandez, Raconteur de Pays et de l'apéritif offert par la Mairie ;
- **mardi 21 août**, en soirée, sur le Marché de Producteurs de Pays de **Laparade**.

L'Office de Tourisme mobile sera bien souvent accompagné de quelques producteurs et prestataires locaux pour aller à la rencontre du plus grand nombre !

Une nouvelle occasion de renforcer la dynamique du réseau des socio-professionnels du tourisme en Lot-et-Tolzac, et de créer du lien, favoriser la rencontre entre les touristes et les socio-professionnels.

1ÈRE ÉDITION DE CHANTIERS JEUNES SUR LE TERRITOIRE !

En juillet et octobre 2018, 3 groupes de 8 jeunes de 14 à 17 ans venus de la Communauté de communes Lot et Tolzac pourront se retrouver pour démarrer une semaine de vacances hors du commun. **Ils participeront à la 1^{ère} édition des CHANTIERS JEUNES organisés par la Communauté de communes Lot et Tolzac.**

Pendant les semaines de chantiers, les jeunes effectueront différentes actions auprès de la Communauté de communes et des communes du territoire :

- repeindre un local pour le rendre plus accueillant,
- baliser des chantiers de randonnées,
- entretenir un parcours de randonnées,
- restaurer du petit patrimoine,
- restaurer et repeindre du mobilier urbain,
-

Au-delà de ces actions, **ils vivront des temps de loisirs et surtout de vie de groupe** : jeux collectifs, repas en commun, sorties et découvertes.

L'accompagnement du chantier jeune est assuré par une équipe de 1 à 2 animateurs. **Les objectifs du séjour sont de permettre aux jeunes de devenir « acteurs » de leur territoire, d'encourager l'autonomie, la responsabilité et de les accompagner dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle.**

En fin de séjour les jeunes engagés dans la réalisation du chantier pourront bénéficier d'un **chèque récompense de**

80 € !

La mise en œuvre des chantiers aura lieu sur les semaines suivantes :

- du 9 Juillet au 13 Juillet 2018 (1 groupe de 8 jeunes)
- du 16 Juillet au 20 Juillet 2018 (1 groupe de 8 jeunes)
- du 22 Octobre au 26 octobre 2018 (1 groupe de 8 jeunes)

Une communication précise sera effectuée très prochainement à travers les municipalités et les inscriptions se feront fin juin 2018. **Pour s'inscrire, les jeunes devront remettre une lettre de motivation et signer un contrat d'engagement.** Vous pouvez dès à présent prendre contact avec la Communauté de communes pour toutes informations.

CONTACT

M. Matthieu ARCAS, 06 45 59 12 83,
ou Communauté de communes, 05 53 84 82 48.

LE CENTRE DE LOISIRS EST PRÊT POUR L'ÉTÉ 2018 !

Le centre de loisirs intercommunal à Monclar est ouvert les mercredis et toutes les vacances scolaires.

Durant toutes les vacances, des programmes d'activités variés seront développés pour les enfants âgés de 3 à 17 ans. Des séjours seront mis en place pour les adolescents !

Pensez dès à présent à vous rapprocher de l'équipe de direction pour obtenir des informations complètes et inscrire vos enfants !

CONTACT

Mme Alexandra COTE, M. Youcef CHERCHARI,
05 53 41 45 24,
www.centreloisirs-lotettolzac.jimdo.com



LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS ET ENFANTS (RAMPE)

Le Relais Assistantes Maternelles Parents et Enfants (RAMPE) de la Communauté de communes Lot et Tolzac expliqué par l'animatrice, Chrystel MASSENAT, en 3 points.

1. Pour les parents :

Le RAMPE vous propose de :

- vous informer sur les différents modes d'accueil existants sur la Communauté de communes,
- vous soutenir dans les démarches administratives pour l'emploi d'une assistante maternelle,
- vous informer sur les aides dont vous pouvez bénéficier,
- **vous accueillir lors des matinées d'éveil avec vos enfants.**

Dans le cadre des activités d'éveil, le relais accueille les parents à la recherche d'un lieu d'éveil et d'épanouissement pour leur(s) jeune(s) enfant(s).

Les matinées d'éveil ont lieu :

- les mardis et jeudis matin de 10h à 12h, à Castelmoron/Lot, dans les locaux du RAMPE,
- le 2^{ème} lundi du mois à Tombeboeuf, salle des associations,
- le dernier mardi du mois à Monclar, au Centre de loisirs,
- les 1ers et 2èmes jeudis du mois à Verteuil d'Agenais, la salle des fêtes.

Les parents avec leur(s) enfant(s) sont les bienvenus !

2. Pour les assistantes maternelles :

- C'est un lieu d'information et de veille juridique. Le RAMPE vous tient informé sur votre statut, votre droit à la formation, la rémunération ...
- Le RAMPE vous accompagne sur le plan humain, et professionnel,
- Le RAMPE permet des regroupements thématiques et d'échanges,
- C'est un lieu de rencontre avec d'autres assistantes maternelles.



**SORTIE DU RAMPE LE 4 JUILLET 2017
AU RANCH DU BEL AIR À LABRETONIE**



3. Pour les enfants, accompagnés par leur assistante maternelle ou leur(s) parent(s),

- C'est un lieu de rencontre avec d'autres enfants, qui permet de créer des liens et d'apprendre la vie en groupe.
- C'est participer à des jeux libres et des activités animées par l'animatrice du RAMPE ou des intervenants.
- C'est découvrir des spectacles et participer à des sorties.

Le RAMPE est également à votre disposition pour tout renseignement concernant les démarches pour une **demande d'agrément.**

Rappel

Le RAMPE vous accueille :

- le lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00,
- le mardi de 13h30 à 18h,
- le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h,
- le jeudi de 13h30 à 18h.



MATINÉE D'ÉVEIL À CASTELMORON SUR LOT

CONTACT

Mme Chrystel MASSENAT,
Communauté de communes, 05 53 84 58 44,
ram@cclt.fr
ou au RAMPE, 1 chemin des Caillabènes
47 260 Castelmoron sur Lot,
05 53 84 78 65

Fête de Labretonie

Communauté de Communes Lot et Tolzac

6 Juillet

Concours de Belote

7 Juillet

Animations enfants

Randonnées VTT, pédestre
Rallye équestre

Balades à poney

Danses bretonnes

Buvette

Tracteurs anciens

Démonstration de chiens de troupeaux

Repas

Feux d'artifice

Animation musicale :
Mick Fontaine

Tarifs repas :
15€ adultes
10€ -12 ans
Réservations :
05 53 89 66 45
05 53 83 09 57



Apéritif offert par la Communauté de communes
Produits locaux !

